

FSU84

Décembre 2019, n° 110

Pour l'Enseignement, l'Education, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion

TRIMESTRIEL DE LA FSU VAUCLUSE

116 rue Carreterie, 84000 Avignon

Tel. 04 90 82 15 50 – Fax. 04 90 85 36 36 – Mail : fsu84@fsu.fr

Site internet : fsu84.fsu.fr

AVIGNON CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N° CPPAP: 0619 S 07929

N° ISSN: 1628-1071

Prix : 1,5 euro

Tirage : 1550 ex

Dir. de publication: S. Bartet

Rédacteur en chef: S. Bartet

DEPOSE LE 16/12/19

Sommaire

Page 1 : L'édito

Page 2 : Bilan du congrès départemental FSU84

Page 3 : Mouvement contre les retraites par points

Page 4 : Pour la FSU84, informer autrement ?

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 84. Conformément à la loi du 08/01/1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU Vaucluse.

L'édito : Du salaire !

Au moment où ce bulletin est écrit, le mouvement interprofessionnel contre la « réforme » des retraites par points est enclenché ; plusieurs journées de grève et de manifestations, d'une très grande ampleur, ont déjà eu lieu et d'autres sont en cours de préparation (notamment celle du 17 décembre).

Les annonces faites par le Premier Ministre, Edouard Philippe, mercredi 11 décembre, ont encore démontré à quel point le projet de retraites par points porte une politique de régression sociale sans guère de précédent.

Pire, E. Philippe a confirmé le principe d'un âge pivot, à 64 ans. C'est la double peine : aux baisses de pensions drastiques qu'entraînerait le système des points, s'ajouteraient des pénalités, pour les départs en retraite avant cet âge. Tout le reste de ce qu'a déclamé le Premier Ministre n'est qu'une bouillie de promesses aussi floues que fallacieuses : transition « progressive », maintien supposé de la valeur du point, pseudo-

revalorisation des enseignants pour compenser...

Comme si l'on pouvait échanger une revalorisation cosmétique et hypothétique contre le sacrifice des pensions. C'est bien les deux qu'il faut revendiquer. Car après tout, la retraite est, pour les fonctionnaires, une continuation du salaire. C'est du salaire. Et c'est aussi un élément essentiel du statut des agents, déjà attaqué par la loi dite de « transformation » de la fonction publique.

Ce bulletin FSU.84 est probablement le dernier, ou l'un des derniers (cf. page 4), mais ce qui est sûr, c'est que pour défendre les retraites, comme pour défendre le statut de la Fonction publique, la revalorisation et les conditions de travail, la FSU.84, ses syndicats et leurs militants, continueront de s'engager dans l'action sans compter leurs forces et sans relâche, avec les personnels.

Sylvain Bartet, secrétaire départemental de la FSU

Le congrès de la FSU Vaucluse a eu lieu les 18 et 19 novembre derniers, à Avignon. Une trentaine de congressistes se sont réunis, pour débattre et voter les amendements qui ont été remontés avant le congrès national de Clermont-Ferrand (9 au 13 décembre 2019), qui est en cours à l'heure où est écrit ce bulletin.

Un état d'esprit revendicatif et de rassemblement

Les débats et les amendements ont beaucoup porté, notamment, sur la revendication du retrait de la réforme des retraites par points, sur l'importance et l'urgence de la revalorisation de la Fonction publique et sur l'amélioration des carrières, sur le recul que constitue, en matière de justice des mineur.e.s, l'abrogation de l'ordonnance de 1945, etc.

Au sujet du syndicalisme, le congrès départemental a confirmé son accord avec le mandat de « nouvel outil syndical », porté par la FSU, en faveur d'une démarche d'unité. Cette démarche a pour objectif un rassemblement du syndicalisme de lutte et de transformation sociale, sans mettre de limites aux forces qui pourraient y participer, afin d'œuvrer à l'unification du syndicalisme.

Le congrès de la FSU84 a adopté l'expression suivante : « Les mandats, définissant la proposition d'un « nouvel outil syndical », doivent demeurer et constituer un cap pour la FSU et ses syndicats, malgré les difficultés. La mise en œuvre de ces mandats, ambitieux, doit être poursuivie de façon pragmatique et s'adapter aux réalités, nationales et locales. L'urgence sociale exige que la recherche du rassemblement syndical et du salariat soit un objectif prioritaire de la FSU. »

Pour un syndicalisme combatif

La motion « action », adoptée par le congrès départemental, s'inscrivait dans un esprit de lutte, d'abord pour défendre le code des pensions de la Fonction publique, contre les retraites par points et pour réaffirmer son mandat d'une

retraite à 60 ans. Mais il s'est agi aussi de rappeler d'autres revendications fondamentales : « l'abrogation de la loi de « transformation » de la Fonction publique, l'amélioration des carrières, une revalorisation des salaires fondée sur la hausse du point d'indice, incluant un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 ».

Dans l'Education, la FSU84 a insisté sur l'opposition aux « réformes » Blanquer, « la nécessité de poursuivre la lutte contre ces réformes et leurs effets désastreux pour les personnels comme pour les élèves », la revendication d'« une politique éducative se donnant les moyens de la démocratisation et respectant les personnels – leurs métiers, leurs qualifications et leurs conditions de travail ».

Une richesse de la France, c'est sa Fonction publique.

Pourquoi l'appauvrir* ?

*Gel du point d'indice : 10% de perte de pouvoir d'achat en 10 ans pour les agents publics !

L'augmentation des salaires, c'est prioritaire !



Mouvement social contre les retraites par points

Le 5 puis le 10 décembre, les premières journées de grève, pour le retrait du projet de réforme des retraites par points, ont démontré une opposition profonde à ce projet comme sans doute, à une politique générale de ravage des conquêtes sociales.

Une mobilisation de masse

Dès le 5 décembre, la grève a été très forte, largement majoritaire même ce jour là, dans certains secteurs comme l'Education (au niveau départemental comme académique et national). Les manifestations ont été massives, y compris à Avignon, où des milliers de personnes, du public et du privé, ont défilé des allées de l'Oulle à la préfecture, remplissant les larges boulevards longeant les remparts.

Le 12 décembre, nouveau temps fort de grève et d'actions locales, un rassemblement a eu lieu devant la préfecture. Les Assemblées générales ont été nombreuses à nouveau, comme les reconductions de la grève.

Au moment où ces lignes sont

écrites, c'est la grève du 17 décembre, toujours à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle CGT-FO-FSU-Solidaires-UNL-UNEF, qui est en préparation.

Faut-il le rappeler, les salariés du privé et du public sont attaqués de plein fouet par la réforme des retraites par points. Dans la Fonction publique, une telle réforme remettrait en cause le statut et aboutirait à un effondrement des pensions. Elle serait un point central d'une politique d'austérité et de régression sociale de plus en plus brutale. Politique à laquelle il faut porter un coup d'arrêt.

Face aux mensonges d'Etat

Le système par points est présenté comme meilleur, plus juste, plus équitable, notamment pour les femmes ; un système quasi parfait. Pour le Président et son gouvernement, il ne suffit pas de déformer, d'enfumer, de trafiquer ; il lui faut dire précisément l'inverse de ce qu'il fait ou prépare.

Les retraites par points ne seraient pas meilleures pour les salariés, elles chuteraient car il faudrait qu'un plus grand nombre de retraités se partagent une part de la richesse nationale plafonnée. Le système ne serait ni plus juste ni plus équitable, il serait l'injustice même, aggravant les effets des périodes de bas salaires, de temps partiels, de chômage. Il serait particulièrement inéquitable pour les femmes, dont les carrières en moyenne moins régulières leur feraient perdre encore plus de points.

Les retraites par points, c'est le dogme de la baisse de la dépense publique et c'est le partage de la pénurie. Travailler toujours plus longtemps pour essayer de limiter les dégâts et s'appauvrir quand même : voilà le projet du gouvernement pour les salariés.

Pour reconquérir des droits sociaux

Pour la FSU, si l'on veut améliorer, vraiment, le système par répartition, il faut reconquérir une retraite à 60 ans, avec des taux de remplacement élevés, en supprimant les régressions déjà à l'œuvre, notamment la décote. Tout cela est possible car il s'agirait d'un effort financier sur le long terme, progressif et car davantage de justice fiscale le permettrait.

L'enjeu est bien que toutes les mobilisations créent une lame de fond, qui emportera le projet du gouvernement, qui permettra de gagner une amélioration des retraites et d'inverser le cours d'une politique antisociale acharnée.



Pour la FSU84, informer autrement ?

Fin probable du journal FSU.84 et information par internet

La fin de l'existence d'un journal "papier" FSU84, envoyé aux adhérents de tous les syndicats nationaux de la FSU, rattachés au Vaucluse, est très probable. La question a été abordée lors du dernier congrès départemental et sera tranchée lors d'un CDFD (conseil délibératif fédéral départemental). Mais ce bulletin est certainement le dernier.

En effet, la trésorerie de la FSU est confrontée à une baisse drastique de ses recettes (plus de la moitié au total). D'une part, l'aide qui venait de la FSU PACA a dû être arrêtée : celle-ci subit elle-même la fin de la subvention du Conseil régional. D'autre part, la subvention du conseil départemental a chuté : 2.000 euros maintenant au lieu de 5.500 euros jusque 2015. Toute politique de subvention publique aux organisations syndicales, notamment de la part des collectivités territoriales, témoigne d'une certaine conception de la démocratie sociale et de ses déclinaisons locales...

Pour la FSU84 il faut trouver tous les moyens d'économies possibles, pour préserver ses capacités financières, d'abord en faveur des actions. Or le coût d'envoi du journal représentant près de 2.000 euros par an, c'est une des dépenses fixes les plus importantes pour la section départementale.

Arrêter une publication « papier » n'est jamais une bonne chose en soi. Mais tout adhérent à un syndicat de la FSU reçoit déjà, au moins, les journaux nationaux de son syndicat et de la fédération, ainsi, souvent, qu'un journal de son syndicat à une échelle locale.

Par ailleurs, la FSU84, comme toutes les sections départementales, dispose d'un site internet très bien fait. Il faudra l'alimenter davantage et encourager sa consultation, afin de remédier, au moins partiellement, à la fin du journal. La diffusion régulière d'une information par lettre électronique est aussi envisagée.

Le site internet de la FSU84 : fsu84.fsu.fr

